

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1059 rév. 11**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES

N° SIREN : 418814059

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / AMIANTE - Qualité de l'Air - QUALITE DE L'EAU - MATRICES SOLIDES*ENVIRONMENT / ASBESTOS - AIR QUALITY - WATER QUALITY - SOLID MATRICES***AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE***FOOD AND FOOD PRODUCTS / ANIMAL HEALTH*réalisées par / *performed by :***LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES - Site de Tarbes****Centre Kennedy - Rue Edwin Aldrin****65025 TARBES CEDEX**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **21/04/2021**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/12/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1059 Rév 10.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1059 [Rév 10](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1059 rév. 11

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES - Site de Tarbes
Centre Kennedy - Rue Edwin Aldrin
65025 TARBES CEDEX

Dans son unité :

- **UT 1 : Santé animale (sérologie)**
- **UT 2 : Analyses environnementales**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

UNITE TECHNIQUE 1 : SANTE ANIMALE (SEROLOGIE)

Portée flexible FLEX1

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Brucella</i> (<i>abortus</i> , <i>suis</i> , <i>melitensis</i>) (Brucellose)	Agglutination Rapide	NF U 47-003
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Brucella</i> (<i>abortus</i> , <i>suis</i> , <i>melitensis</i>) (Brucellose)	Fixation du complément	NF U 47-004
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Brucella ovis</i> (épididymite contagieuse du bélier)	Fixation du complément	NF U 47-008

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée flexible FLEX2

Portée générale

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de mesure
1	Sérum individuel Mélange de sérums	Anticorps dirigés contre : - <i>Hypoderma bovis</i> et <i>lineatum</i> (varron), - le virus de la leucose bovine enzootique, - le virus de la rhinotracheite infectieuse bovine	ELISA semi-quantitative en microplaque avec lecture au spectrophotomètre

Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

* La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée flexible FLEX3

Portée générale

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de mesure
2	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre : - le virus de la diarrhée virale bovine	ELISA semi-quantitative en microplaque avec lecture au spectrophotomètre

Le laboratoire est reconnu compétent dans le domaine couvert par la portée générale pour mettre en œuvre toute méthode fournisseur non reconnue dont il aura assuré la validation (aucune adaptation possible, changement de kit fournisseur uniquement).

* La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire

UNITE TECHNIQUE 2 : ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

Portée flexible FLEX1

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques <i>(Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1
Eaux douces	Spoires de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes Eaux de tours aéroréfrigérantes (IRDEFA)	<i>Legionella</i> spp. et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Ou. après concentration par filtration ou centrifugation puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrât. Incubation à 36°C. Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> par agglutination au latex	NF T 90-431
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines Eaux saumâtres	Entérocoques intestinaux	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 7899-1

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Ensemencement en milieu liquide Méthode colorimétrique et fluorimétrique Colilert®18 Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-2
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines Eaux saumâtres	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-3

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée fixe

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 22°C	Filtration sur membrane Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	Méthode interne MIE/FTT35
Solution de contrôle des endoscopes	Micro-organismes revivifiables 30°C	Filtration sur membrane Incubation à 30°C Dénombrement des colonies	Méthode interne MIE/FTT16

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1

ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques (Analyse des sols en relation avec l'environnement – ex. 134)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sols	Granulométrie (histogramme de la répartition de la fraction volumique des classes de particules et tableau de la distribution cumulée)	Diffraction laser	ISO 13320

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée flexible FLEX1

#ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques <i>(Analyse des boues et des sédiments– ex. 156)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Boues et sédiments	Granulométrie (histogramme de la répartition de la fraction volumique des classes de particules et tableau de la distribution cumulée)	Diffraction laser	ISO 13320

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée mixte

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques <i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i> Détection et identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés <i>Arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits manufacturés susceptibles de contenir de l'amiante délibérément ajouté : <ul style="list-style-type: none"> • Plâtres • Cellulose • Ciment / Carbonates • Polymères • Hydrocarbonés 	Fibres classées « amiante »	Préparation sans ou avec traitement par calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ET Préparation par traitement par calcination et/ou attaque chimique Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	Méthode interne de préparation : TEM/MO08 * HSG 248 - Annexe 2 ET Méthode interne de préparation : TEM/MO08 * NF X43-050 (parties utiles de la norme)

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

* Portée fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1

#ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques (Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air - HP ENV) Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Air ambiant • <i>Matériaux ou produits manufacturés contenant de l'amiante délibérément ajouté</i>	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée flexible FLEX1

#ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques (Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis - LAB REF 26)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Air intérieur	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée mixte

#ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques (Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail - LAB REF 28)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Air des lieux de travail	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050 NF X 43-269 - Annexe K (2017) *

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

* Portée fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Mesures de radioactivité

(Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35)

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>
Eaux douces Eaux de rejet	Activité α globale		Mesure de l'activité α globale (en équivalent ^{239}Pu) d'un dépôt obtenu par évaporation directe	NF EN ISO 10704	[0,02 ; 10] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Activité β globale		Mesure de l'activité α globale (en équivalent ^{90}Sr et ^{90}Y) d'un dépôt obtenu par évaporation directe	NF EN ISO 10704	[0,025 ; 100] (Bq/l)
Eaux douces Eaux salines et saumâtres Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs β	^3H	Mesure de l'activité β du tritium par comptage des scintillations en milieu liquide	NF EN ISO 9698	[3 ; 8000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs γ	<u>Gamme d'énergie</u> : 35 à 1836 KeV	Mesure de l'activité volumique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	NF EN ISO 10703	0,05 Bq/l ⁽¹⁾ jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 10 % ⁽¹⁾ seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV
Eaux douces	Radionucléides émetteurs γ	^{222}Rn	Mesure de l'activité volumique du radon 222 par spectrométrie γ à haute résolution	NF ISO 13164-1 NF ISO 13164-2	4 Bq/l jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 10 % ⁽¹⁾ seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV
Eaux salines et saumâtres	Radionucléides émetteurs γ	<u>Gamme d'énergie</u> : 35 à 1836 KeV	Mesure de l'activité volumique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	NF EN ISO 10703	0,02 Bq/l ⁽¹⁾ jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 10 % ⁽¹⁾ seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée flexible FLEX1

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Mesures de radioactivité

(Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35)

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux de rejet	Activité β global résiduel		Calcul de l'indice de radioactivité β global résiduel à partir de l'indice de radioactivité β global et de la concentration en potassium total	Circulaire n° DGS/EA4/2007/232 du 13 juin 2007
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs β	⁴⁰ K ⁽¹⁾	Mesure du potassium élémentaire par ICP/AES puis application d'un coefficient utilisant l'isotopie naturelle	NF EN ISO 11885

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

(1) l'analyse du potassium élémentaire par ICP/AES est réalisée dans l'unité technique « Chimie de l'environnement - Microanalyse » du site de LAGOR du LABORATOIRES DES PYRENEES (accréditation Cofrac n° 1-1173).

Portée flexible FLEX1

ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Mesures de radioactivité

(Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35)

Objet soumis a l'analyse	Caractéristique ou grandeur mesurée		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>
Sol Sédiments Sables Boues Roches	Radionucléides émetteurs γ	<u>Gamme d'énergie</u> : 46,5 à 1836 keV	Détermination de l'activité massique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	<u>PREPARATION</u> NF EN ISO 18589-2 <u>MESURE</u> NF EN ISO 18589-3	0,7 Bq/Kg/sec ⁽¹⁾ jusqu'à activité obtenue pour un temps mort égal à 10 % ⁽¹⁾ seuil de décision du césium 137 à 661,66 keV

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée fixe

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Mesures de radioactivité

(Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35)

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse	Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>
Aérosols	Activité β globale	Mesure directe sur filtre de l'activité β globale (en équivalent ^{90}Sr et ^{90}Y)	Méthode interne RADIO/MO 09	[0,003 ; 20] (Bq/filtre)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée fixe

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Mesures de radioactivité

(Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35)

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse	Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>
Eaux salines et saumâtres	Activité β globale	Mesure de l'activité β globale (en équivalent ^{90}Sr et ^{90}Y) d'un dépôt obtenu par évaporation directe	Méthode interne* RADIO/MO 02	[0,025 ; 100] (Bq/litre)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **21/04/2021** Date de fin de validité : **31/12/2023**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Grégory DOUARD

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1059 Rév. 10.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr